



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1179

Attribution de subventions à des associations de commerçants et d'artisans dans le cadre de l'appel à projets visant à soutenir des actions collectives afin de moderniser le commerce et l'artisanat, développer des initiatives favorisant la transition écologique et la cohésion sociale – Attributions de subventions pour un montant total de 65 168 euros - Approbation d'une convention d'application à Village des Créateurs

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

**Rapporteur** : Mme AUGÉY Camille

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/1179 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET D'ARTISANS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS VISANT A SOUTENIR DES ACTIONS COLLECTIVES AFIN DE MODERNISER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT, DEVELOPPER DES INITIATIVES FAVORISANT LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA COHESION SOCIALE – ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 65 168 EUROS - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION A VILLAGE DES CREATEURS (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La crise sanitaire et économique liée à la Covid-19 a fragilisé les entreprises commerciales et artisanales qui participent au dynamisme des centralités de nos quartiers.

Dans le même temps, elle a été un accélérateur des démarches des entreprises en matière de digitalisation ou encore de transition écologique face aux nouvelles attentes des consommateurs.

La Ville de Lyon souhaite soutenir des initiatives visant à moderniser les outils collectifs au service du commerce et favoriser l'accompagnement à la transition écologique des commerces et accompagner la dynamique commerciale. Dans cette perspective elle a lancé un appel à projets destiné aux associations de commerçants et d'artisans.

Cet appel à projets vise à soutenir des actions collectives portées par les associations de commerçants afin de développer et de moderniser le commerce et l'artisanat. Il invite aussi à développer des initiatives favorisant la transition écologique et la cohésion sociale de nos quartiers, dans le souci d'une démarche éco-responsable.

Il s'agit pour les unions artisanales et commerciales de proposer des événements innovants et inclusifs, des services ou actions permettant de dynamiser les secteurs commerçants, de fidéliser les consommateurs ayant plébiscité la consommation locale pendant le confinement et ainsi de favoriser les commerces de proximité.

La nature des projets proposés peut s'inscrire dans trois catégories :

- fidéliser la clientèle en valorisant le commerce local et l'économie circulaire ;
- accompagner et renforcer la digitalisation des commerces de proximité pour leur permettre d'offrir une complémentarité entre le numérique et l'achat en magasin et répondre aux nouveaux modes de consommation ;
- encourager les pratiques vertueuses dans la réponse aux objectifs de transition écologique et du plan climat énergie territorial : réduction des déchets, réduction des emballages clientèle, développement des modes de livraison doux, mutualisation de la logistique, baisse de la consommation d'énergie et de l'empreinte carbone, développement d'une offre responsable et/ou locale.

Les modalités de versement de la subvention sont définies comme suit :

- plancher de 1 000 €;
- plafond de 15 000 €;
- 50 % maximum du budget total de l'opération.

L'analyse des candidatures a été réalisée par un jury composé de l'Adjointe déléguée à l'emploi et l'économie durable de la Ville de Lyon et des représentants de la Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat.

Les projets ont été évalués suivant les critères listés ci-dessous :

- le périmètre géographique d'impact du projet et son pouvoir attractif en termes de flux de chalands ;
- le caractère écoresponsable du projet ;
- la qualité et l'opportunité du projet par rapport à l'objectif de modernisation du commerce en centralité ;
- le caractère innovant du projet ;
- le développement, la mise en valeur des produits locaux et des filières locales ;
- l'impact social sur le quartier.

Dix candidatures à l'appel à projets ont été réceptionnées par les services de la Ville de Lyon.

Neuf dossiers ont été retenus suivant les critères de sélection énumérés ci-dessus et un dossier a été refusé.

### **Dossiers retenus par le jury de sélection :**

**Association Arts Pentes - Lyon 1<sup>er</sup>** : attribution d'une subvention pour l'organisation et la promotion de l'artisanat local grâce à une visibilité sur internet (site et réseaux sociaux) et à travers les 2 événements annuels : un marché d'été l'*Estive* et un marché de Noël 360° sur l'art

L'association Arts Pentes a été créée en 2009 et compte aujourd'hui 85 adhérents. Elle regroupe, fédère et met en valeur les artistes, créateurs et artisans d'art des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements de Lyon, principalement dans le quartier des Pentes de la Croix-Rousse. Elle soutient les savoirs faire traditionnels, privilégie le fait-main et ses membres ont à cœur de travailler au sein d'une économie locale dans le choix de leurs matières premières, avec un fort engagement environnemental. Elle participe activement à améliorer la visibilité et le rayonnement de leurs activités.

Arts Pentes organise en 2021 deux marchés de créateur-ices sur l'espace public, comme elle le fait avec succès depuis de nombreuses années :

- L'*Estive* qui a eu lieu le 11 juillet place de la Croix-Rousse ;
- Le marché de Noël 360 ° sur l'Art qui aura lieu les 18 et 19 décembre place Sathonay.

Ces événements sont les temps forts et indispensables qui rythment l'année pour les créateur-ices et leur clientèle. Ils sont une occasion exceptionnelle de se retrouver dans une ambiance différente et de faire vivre la solidarité et les synergies.

Chaque année, ces marchés sont aussi l'occasion de découvrir de nouveaux talents que l'association accompagne.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 26 054 € Le budget prévisionnel de l'action est de 25 433 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Arts Pentes une subvention de 6 500 € pour l'organisation de ces 2 événements.

**Association Village des Créateurs - Lyon 1<sup>er</sup>** : attribution d'une subvention pour *La grande parade de mode de Lyon, Village des Créateurs 2001-2021* et approbation d'une convention d'application

L'association Le Village des Créateurs du Passage Thiaffait est une association créée en 2001 pour revitaliser le quartier des Pentes de la Croix-Rousse, favoriser le développement économique et la promotion des jeunes entreprises du secteur mode/textile.

Depuis une dizaine d'années, le Village des Créateurs propose également ses services aux entreprises du secteur décoration/design. L'association accompagne les entreprises dans les domaines suivants : entrepreneuriat, développement commercial, production d'évènements, stratégie de communication, import-export, soutien logistique, etc.

Le Village des Créateurs participe à la redynamisation du quartier des Pentes de la Croix-Rousse avec 31 adhérents implantés dans le 1<sup>er</sup> arrondissement. Le travail du Village des Créateurs a un impact positif sur le développement des entreprises et l'essaimage de ces dernières dans les Pentes de la Croix-Rousse et au-delà. Le Village des Créateurs organise également des évènements pour promouvoir l'activité de ses adhérents et participer ainsi à l'animation commerciale locale.

Dans le cadre de l'opération La voie est libre (piétonisation de la Presqu'île le week-end des 18 et 19 septembre 2021) et à l'occasion de ses 20 ans, l'association Village des Créateurs a organisé le samedi 18 septembre l'évènement *La grande parade de mode de Lyon, Village des Créateurs 2001-2021* : le plus grand défilé local de mode et art de vivre lyonnais.

Plus d'une centaine de silhouettes représentant l'ensemble des marques adhérentes au Village des Créateurs depuis 20 ans ont déambulé du Passage Thiaffait à la place Bellecour en communiquant les lieux de ventes et de commerces à Lyon.

L'objectif de cet événement était de soutenir et mettre en avant les créateurs du territoire et l'acte d'achat en circuit court en sensibilisant le grand public.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 640 080 € Le budget prévisionnel de l'action est de 13 046 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Village des Créateurs, une subvention de 6 523 € pour l'organisation de cet événement et d'approuver une convention d'application entre la Ville de Lyon et le Village des Créateurs.

**Association Auguste Comte - Lyon 2<sup>ème</sup>** : attribution d'une subvention pour l'évènement *Tapis Rouge*

L'association Quartier Auguste Comte, créée en 1986, regroupe 45 commerçants dans un périmètre situé entre les places Bellecour et Carnot.

Associé à l'art de vivre, le quartier Auguste Comte regroupe plus de 150 commerces, essentiellement des antiquaires, galeristes, artisans, mais aussi des décorateurs et des créateurs de mode qui donnent à ce quartier une identité forte et particulière.

Depuis plus de 30 ans, le premier jeudi d'octobre, l'association de commerçants organise la soirée *Tapis Rouge*. Cette soirée conviviale a pour vocation de faire connaître la rue Auguste Comte et ses commerces à de nouveaux visiteurs et de fidéliser les clients lyonnais. La rue est piétonnisée pour la soirée et recouverte d'un tapis rouge, permettant ainsi la déambulation des visiteurs d'un commerce à l'autre. Chaque commerçant participant à Tapis Rouge accueille les visiteurs dans sa boutique toute la soirée.

L'édition 2021 de *Tapis Rouge* aura lieu le 7 octobre sur le thème de l'écologie, la solidarité et le consommer local.

Cette année, l'association mise sur un tapis en matière 100 % recyclable avec une impression d'incitation à l'écologie : Je trie – je bouge en vélo – je consomme local...

L'association a fait appel à la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon qui regroupe une cinquantaine d'associations autour du sujet du climat, des challenges environnementaux et de l'économie durable et solidaire. Elle va mettre en place des stands de sensibilisation tout le long de la rue Auguste Comte.

L'association rendra également hommage à Max Chaoul, créateur de robes de mariées lyonnaises, en faisant défiler l'ensemble des créateurs de robes de mariées de Lyon.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 19 145 € Le budget prévisionnel de l'action est de 12 000 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Auguste Comte, une subvention de 6 000 € pour l'organisation de cet événement.

**Association Charité Bellecour** - Lyon 2<sup>ème</sup> : attribution d'une subvention pour l'édition du carnet shopping Charité Bellecour, une vidéo commerciale et la course garçon de café

L'association Charité Bellecour a été créée en 2008 et regroupe aujourd'hui 45 adhérents.

Pour l'année 2021, elle met en place un certain nombre d'actions :

- le carnet shopping Charité Bellecour sera édité pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive en 3 000 exemplaires. Il permettra de fidéliser la clientèle en favorisant les consommations de proximité et en valorisant le commerce local (répertoire des adhérents de l'association, information sur la vie de quartier, recettes, astuces, conseils déco, carte de fidélité des commerçants du quartier...).
- Le guide shopping sera mis à disposition de la clientèle dans les commerces des adhérents et dans les lieux stratégiques (hôtels de la ville, musée du tissu, office du tourisme) ;
- l'association va également réaliser des vidéos commerciales chaque mois à partir de septembre 2021 : mise en avant de quatre commerçants par vidéo de 4 minutes pour diffusion sur les réseaux sociaux (total de 12 vidéos) ;
- l'association organisera une course mythique : la course de garçons de café. En tenue professionnelle, des participants réalisent un parcours en marche rapide en

gardant intact le contenu du plateau qu'ils portent. Le but est simple : atteindre la ligne d'arrivée le plus vite possible tout en préservant les plateaux portés, dans des conditions similaires à celle du coup de feu en service.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 44 701 € Le budget prévisionnel de l'action est de 18 000 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Charité Bellecour, une subvention de 9 000 € pour la réalisation de ces actions.

**Association Cercle de Saxe - Lyon 3<sup>ème</sup>** : attribution d'une subvention pour la création et la mise en œuvre de supports de communications digitales

L'association Cercle de Saxe a été créée en 2019, elle compte aujourd'hui 35 artisans et commerçants. Ses principaux objectifs sont de renforcer l'attractivité commerciale et d'organiser des animations afin de participer à la vie de quartier.

Suite à l'évolution du mode de consommation, l'association Cercle de Saxe a mené une réflexion pour améliorer la visibilité des adhérents et dynamiser le quartier par ses commerces. Plusieurs constats ont été mis en avant :

- les habitants recherchent de la proximité, de l'entraide et de l'humain ;
- les habitants ne s'identifient que très peu à une marque d'association de commerçants, mais s'inscrivent à des fils d'actualités d'événements, près de chez eux ;
- les acteurs de proximité ne maîtrisent pas toujours le numérique et n'ont pas le temps et/ou les compétences pour produire du contenu de manière régulière et qualitative ;
- les commerçants n'ont parfois pas de site de commerce en ligne et des difficultés à créer du trafic en dehors de leur cercle de clients identifiés.

Fort de ces constats, l'association Cercle de Saxe a décidé de mettre en place une galerie marchande numérique de proximité, dans le but d'améliorer la visibilité des adhérents, de digitaliser les commerçants et de mutualiser les ressources pour créer une dynamique collective.

Plusieurs outils de communication seront créés :

- un marché en ligne local permettant le retrait en magasin et la livraison, le paiement en ligne ou sur place. Une prestation d'accompagnement sera proposée avec la prise de photos et la publication des premiers articles des adhérents ;
- un nom grand public visant à réunir tous les acteurs de la zone Lyon Est, qui reflète une communauté réunie autour de la vie de quartier ;
- un compte Instagram qui sera l'image commerciale de la communauté, avec prises de vues, rédaction des publications, éditions des vidéos etc...

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 19 824 € Le budget prévisionnel de l'action est de 19 200 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Cercle de Saxe, une subvention de 9 600 € pour la création et la mise en œuvre de supports de communications numériques.

**Association Villette Paul Bert - Lyon 3<sup>ème</sup>** : attribution d'une subvention pour l'édition de chéquiers promotionnels et de fidélisation, la réalisation de l'annuaire des commerçants et artisans et l'organisation d'animations pour l'événement La Voie est Libre du 18 septembre 2021, Place Sainte Anne

L'association Villette Paul Bert dont le siège social se situe 230 rue Paul Bert dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon regroupe 31 commerçants de la rue Paul Bert. Elle a été créée pour contribuer à la dynamisation commerciale du quartier, animer et promouvoir ce quartier qui constitue un linéaire essentiel pour l'animation commerciale.

En 2021, elle souhaite effectuer une animation de promotion commerciale avec la réalisation de chéquiers promotionnels de fidélité, l'édition du guide des commerçants et artisans et des événements autour de la manifestation La Voie est Libre qui a eu lieu le 18 septembre 2021.

Les chéquiers promotionnels seront distribués aux habitants du quartier Villette Paul Bert. Les enseignes représentées dans le chéquier seront uniquement des enseignes membres de l'association. L'objectif de cette action est de faire connaître les enseignes aux habitants nouvellement arrivés dans le quartier.

Un guide des commerçants et artisans sera, également, réalisé et distribué chez les adhérents de l'association.

Par ailleurs, l'association a profité de l'opération La Voie est Libre, le 18 septembre dernier, pour faire de la place Sainte-Anne un lieu où les habitants ont retrouvé les métiers de bouche du quartier. Des dégustations étaient proposées en vente à emporter et à consommer sur place. A cette occasion, une tombola a été organisée, avec une vente des tickets trois semaines en amont.

Au-delà de la simple promotion commerciale, l'idée générale était de faire travailler pour l'occasion des entreprises locales et de s'inscrire dans une démarche économique et qualitative.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 19 039 € Le budget prévisionnel de l'action est de 11 039 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Villette Paul Bert, une subvention de 5 520 € pour l'édition de chéquiers promotionnels, la réalisation de l'annuaire des commerçants et artisans et l'organisation d'animations pour l'événement La Voie est Libre, du 18 septembre 2021, Place Sainte Anne.

**Le Comité des fêtes de Monplaisir - Lyon 8<sup>ème</sup>** : attribution d'une subvention pour l'installation de la Patinoire des Lumières à l'occasion des fêtes de fin d'année

L'association du Comité des fêtes de Monplaisir dont le siège social se situe 25 avenue des Frères Lumière dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon regroupe 85 commerçants. Elle a été créée pour contribuer à l'animation et la dynamisation commerciale du quartier Monplaisir.

Depuis plusieurs années, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité des fêtes de Monplaisir installe la patinoire des Lumières, sur la place Ambroise Courtois. Le succès croissant fait de cet événement un rendez-vous attendu par les Lyonnais. Cette animation

est appréciée des habitants du quartier et participe à la dynamique locale et au rayonnement du territoire.

L'événement est relayé par un fort plan de communication, ainsi qu'un partenariat avec les TCL, ce qui renforce l'attractivité du quartier au-delà de la période des fêtes de Noël, dont bénéficient l'ensemble des commerçants et artisans du quartier.

La patinoire des Lumières est accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à un dispositif spécifique acheté par le Comité des fêtes.

Le tarif est étudié pour rendre l'accès possible aux foyers les plus modestes. Un partenariat est également mis en place avec la Maison de l'Enfance et les écoles du quartier.

Des panneaux publicitaires installés autour de la patinoire présentent les commerçants et artisans partenaires, ils gagnent ainsi en notoriété auprès des 10 000 patineurs et leurs accompagnants. Des bons d'entrées leurs sont également distribués, ils peuvent ainsi les offrir à leur clientèle. Ces entrées sont personnalisées avec le nom et le logo de l'enseigne, ce qui renforce leur image et augmente leur visibilité.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 143 000 € Le budget prévisionnel de l'action est de 89 475 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue au Comité des fêtes de Monplaisir, une subvention de 15 000 € pour l'installation de la Patinoire des Lumières à l'occasion des fêtes de fin d'année.

**Association Mon marché Mon plaisir - Lyon 8<sup>ème</sup>** : attribution d'une subvention pour la création d'une page Facebook et le programme de valorisation du marché place Ambroise Courtois à Lyon 8<sup>ème</sup>

Depuis 2012, l'association Mon Marché, Mon Plaisir assure la promotion, la traçabilité, le goût et la qualité des produits vendus sur le marché place Ambroise Courtois à Lyon 8<sup>ème</sup>. Elle participe à l'animation commerciale du marché et compte parmi ses adhérents un certain nombre de forains et exposants.

Depuis le début de la crise sanitaire, les usagers des marchés ont modifié leurs habitudes en passant commande à l'avance auprès des commerçants pour ensuite retirer leur panier en retrait en magasin directement les jours de marché. Ce système fonctionne actuellement de façon individualiste, c'est pour cette raison que l'association souhaite créer une page Facebook pour fédérer les commerçants. Cette page leur sera dédiée et présentera leurs activités. Des reportages seront réalisés chez les producteurs, dans leur verger, pendant les récoltes. Ce sera aussi un moyen de communiquer sur le marché de la place Ambroise Courtois et publier le calendrier des animations.

Les animations sont liées au rythme saisonnier des produits disponibles sur le marché et s'articulent avec l'actualité événementielle du quartier. Pour l'année 2021, l'association Mon Marché, Mon Plaisir prévoit :

- des dégustations de produits régionaux (cerises, abricots, pommes, poires, tomates, asperges, fromages et charcuteries) ;
- de présenter des recettes pour manger sain et pour donner des astuces pour ne pas jeter des produits en fin de vie ;

- des animations autour du Beaujolais Nouveau, de la Fête des mères ;
- l'installation de décoration pour la Fête de Paques et Fête de Noël ;
- plusieurs animations seront organisées pour aider et présenter des associations, comme Docteur Clown, Solidarité Etudiants ou Etablissement Français du sang.

Des actions seront également menées autour de la gestion des déchets et des emballages. Des cabas, sacs à pain, sacs à légumes ou fruits seront offerts.

Ce programme d'actions variées et gratuites démontre le dynamisme de cette association en termes de créativité et de partenariats noués avec les acteurs du territoire. Ces initiatives contribuent à développer l'attractivité et la convivialité du marché de la place Ambroise Courtois. Elles assurent également la promotion auprès des Lyonnais de la gastronomie locale, des produits du terroir et d'une consommation saine et responsable.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association Mon Marché, Mon Plaisir est de 7 000 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Mon Marché, Mon Plaisir, une subvention de 3 500 € pour de valorisation du marché de la place Ambroise Courtois à Lyon 8<sup>ème</sup> et la création d'une page Facebook.

**Association Centre 9 C'est Neuf - Lyon 9<sup>ème</sup> :** attribution d'une subvention pour des animations de théâtre de rue dans la grande rue de Vaise dans le cadre de la Voie est Libre le 18 septembre et de Noël à Vaise

Créée le 2 novembre 1998, l'association Centre 9, C'est neuf fédère les commerçants autour de l'organisation d'actions de promotion et d'animation du commerce de Vaise. Elle compte aujourd'hui 43 adhérents.

Pour l'année 2021, l'association organisera deux animations de rue à caractère culturel dans la grande rue de Vaise qui concentre le commerce de proximité :

- la première a eu lieu dans le cadre de la Voie est Libre le 18 septembre : 6 comédiens ont ainsi animé la grande rue de Vaise qui a été piétonnisée ;
- la deuxième sera organisée dans le cadre de Noël à Vaise sur 4 jours mi-décembre.

Ces animations permettront d'augmenter le flux de la clientèle et d'inciter à consommer dans les commerces de proximité.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 18 439 € Le budget prévisionnel de l'action est de 7 050 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Centre 9, une subvention de 3 525 € pour les animations de rue dans le cadre de la Voie est Libre et de Noël à Vaise.

En cas de non-respect de la présente délibération et plus spécifiquement, en raison de l'épidémie de Covid-19, la Ville de Lyon pourra suspendre ou diminuer les versements ou demander le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente délibération, en cas de non réalisation de l'action ou de l'évènement.

Les associations pourront toutefois bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés et non reportables pour la préparation de cette action ou évènement.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme

;

### DELIBERE

1- Les subventions ci-dessous, pour un montant total de 65 168 € sont allouées aux associations de commerçants suivantes :

Nom de l'association	Adresse du siège social	Action soutenue	Montant de la subvention
Arts Pentes	12 rue Bodin à Lyon 1 <sup>er</sup>	Organisation et promotion de l'artisanat local grâce à une visibilité sur internet (site et réseaux sociaux) et à travers les 2 événements annuels : un marché d'été l' <i>Estive</i> et un Marché de Noël 360° sur l'art	6 500 €
Village des Créateurs	Passage Thiaffait 19 rue Leynaud à Lyon 1 <sup>er</sup>	La grande parade de mode de Lyon, Village des Créateurs 2001-2021	6 523 €
Auguste Comte	9 rue Auguste Comte à Lyon 2 <sup>ème</sup>	Tapis Rouge	6 000 €
Charité Bellecour	68 rue de la Charité à Lyon 2 <sup>ème</sup>	Edition du carnet shopping Charité Bellecour, une vidéo commerciale et la course garçon de café	9 000 €
Le Cercle de Saxe, Lyon 3 <sup>ème</sup>	63 avenue Maréchal de Saxe à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Création et mise en œuvre de supports de communications digitales	9 600 €
Association Vilette Paul Bert	230 rue Paul Bert à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Edition de chéquiers promotionnels, réalisation de l'annuaire des commerçants et artisans et organisation d'animations pour l'événement La Voie est Libre	5 520 €
Comité des Fêtes de Monplaisir	25 avenue des Frères Lumière à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Installation de la Patinoire des Lumières à l'occasion des fêtes de fin d'année	15 000 €
Mon marché, Mon plaisir, Lyon 8 <sup>ème</sup>	Chemin du Vorlat à Saint Genis les Ollières	Valorisation du marché de la place Ambroise Courtois à Lyon 8 <sup>ème</sup> et création d'une page Facebook	3 500€

<b>Nom de l'association</b>	<b>Adresse du siège social</b>	<b>Action soutenue</b>	<b>Montant de la subvention</b>
Centre 9 C'est Neuf	16 rue St Pierre de Vaise à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Animations de théâtre de rue dans la grande rue de Vaise dans le cadre de la Voie est Libre le 18 septembre et de Noël à Vaise	3 525 €
<b>Total</b>			<b>65 168 €</b>

- 2- La dépense de 65 168 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51977, programme Animation et Evènementiel (ANIMATIONS), opération Valorisation Activité Commerciale (VALOCIAL), nature comptable 65748, fonction 62, chapitre 65.
- 3- La convention d'application établie entre la Ville de Lyon et l'association Village des Créateurs du Passage Thiaffait est approuvée.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET